



Avril 2021

AGESSS Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

L'INTER**médiaire**

Le magazine de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux



MOT DE LA PDG

ACTUALITÉS

VIE ASSOCIATIVE

FORMATION



SOMMAIRE

L'INTERmédiaire

L'INTERmédiaire est publié deux fois par année, en octobre et en avril, par l'AGESSS. Distribué auprès des membres de l'Association, ce magazine numérique se veut un véhicule unique de transmission de l'information concernant les dossiers qui touchent les membres de l'AGESSS.

COORDINATION DU MAGAZINE

Alain Beaugard

AUTEURS/AUTRICES

Alain Beaugard, Chantal Marchand

MISE EN PAGE

Alain Beaugard

Le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le but d'alléger le texte.

Les articles peuvent être reproduits à condition d'en mentionner la source.

ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

601, rue Adoncour, bureau 101
Longueuil, Québec, J4G 2M6

450 651-6000, 1 800-361-6526

agesss@agesss.qc.ca

www.agesss.qc.ca

4 Mot de la PDG

Actualités

- 5
- Planification stratégique 2021/2024
 - Mise à jour de vos informations personnelles

- 6
- Un nouveau site Internet
 - Le Colloque 2021 de l'AGESSS

Conditions de travail

- 7
- Vous avez besoin d'une information ou bien d'un conseil concernant vos conditions de travail?

Gouvernance

- 8
- Mise en candidature au conseil d'administration



AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

Le mot de la PDG



Chantal Marchand,
présidente-directrice générale

En mars dernier, plusieurs médias ont souligné le premier anniversaire de la pandémie de la COVID-19 qui touche de plein fouet le réseau de la santé et des services sociaux au Québec.

Cette situation exceptionnelle a nécessairement teinté cette dernière année. Toutefois, j'ai été ravie de constater, lors de ma tournée annuelle, que son impact n'a pas été négatif sur la vie associative de l'Association. En effet depuis le début février, j'ai participé à plus de 25 assemblées générales qui se sont toutes déroulées virtuellement et souvent devant des assistances records. Comme c'est souvent le cas, cette crise a permis une plus grande mobilisation au sein des exécutifs locaux et de vous, les membres.

Je tiens d'ailleurs à remercier tous les présidents ainsi que leurs exécutifs d'avoir réussi à tenir des assemblées annuelles, malgré le contexte et la surcharge de travail au cours des derniers mois. J'ai été heureuse de voir la participation aux assemblées et surtout la richesse des échanges auxquels j'ai pu participer avec vous!

Dans un autre ordre d'idée, le conseil d'administration a adopté, le 26 mars dernier, la planification stratégique de l'AGESSS pour les années 2021 à 2024. Cette planification a été effectuée avec votre collaboration lors d'un sondage mené en novembre 2020, puis auprès des présidents lors de la table des présidents du 23 février dernier. J'aurai le plaisir de vous la présenter lors de l'assemblée générale annuelle, qui aura lieu le 24 septembre 2021. Restez à l'affût de nos prochaines Infolettres, vous y trouverez tous les détails concernant le prochain colloque qui se déroulera dans la région de l'Outaouais.

Je vous rappelle que la période des mises en candidature pour tous les membres qui aimeraient occuper un poste au conseil d'administration se déroulera du vendredi 23 avril au vendredi 21 mai 2021. Vous trouverez dans ces pages plus d'informations sur les élections.

Au sujet de la COVID-19, nous sommes en contact hebdomadaire avec les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de relayer les irrégularités que vous avez rencontrées concernant vos relations de travail. Encore une fois, je tiens à souligner l'engagement de tous les élus et spécialement des présidents.

Enfin, je ne pourrais pas terminer sans vous réitérer que l'AGESSS est présente pour vous soutenir tout au long de cette pandémie. Je vous rappelle qu'en tout temps, vous pouvez consulter la Foire aux questions concernant la COVID-19 sur le site Web de l'AGESSS. Vous y trouverez les questions les plus fréquemment posées concernant vos conditions de travail et des informations pertinentes en lien avec la COVID-19. Cette page est mise à jour régulièrement afin que vous puissiez avoir accès rapidement à toute l'information.

Je vous souhaite un printemps qui sera porteur d'espoir notamment avec la campagne de vaccination commencée il y a quelques mois. Enfin, souhaitons que la belle saison permette de nous déconfiner un peu!

Chantal Marchand,
présidente-directrice générale

ACTUALITÉS

Planification stratégique 2021/2024

L'AGESSS a toujours le souci de bien définir ses enjeux et ses orientations stratégiques pour aussi déterminer de façon juste et pertinente ses objectifs et ses actions envisagées. Au cours de derniers mois, nous avons mené diverses consultations dans le but d'élaborer la planification stratégique de l'AGESSS pour les années 2021 à 2024.

Cette démarche a permis de maintenir les trois grandes orientations suivantes: optimiser le recrutement de nouveaux membres et accroître la fidélisation des membres actuels, accroître l'influence de l'AGESSS auprès des acteurs concernés et bonifier les conditions de travail pour améliorer l'attractivité de la profession.

Vous pouvez prendre connaissance de la planification stratégique 2021/2024 en cliquant [ICI](#).

Mise à jour de vos informations personnelles

Changez-vous d'emploi ou d'employeur? Déménagez-vous prochainement? Nous vous invitons à mettre à jour vos coordonnées professionnelles et personnelles en cliquant sur l'icône « Mon profil » lorsque vous êtes connecté sur notre site Internet à www.agesss.qc.ca.

Il est d'autant plus important de tenir à jour vos informations personnelles pour vous assurer de recevoir toutes les communications de l'AGESSS.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec nous à agesss@agesss.qc.ca.

NOUS SOMMES PRÉSENTS POUR VOUS!

Profitez des services sans frais de conseillers en sécurité financière* attirés tout spécialement à votre institution.

Pour connaître votre conseiller, contactez-nous:

1 866 665-0500

lacapitale.com/agesss

La Capitale 
Assurance et services financiers



ACTUALITÉS

L'AGESSS vous propose un nouveau site Internet

Vous êtes nombreux à avoir visité le nouveau site Internet de l'AGESSS. Devenu un incontournable, Internet est aujourd'hui un outil indispensable qui nous permet d'avoir accès rapidement à la bonne information. Ainsi, nous vous proposons aujourd'hui un site Web fonctionnel et moderne qui vous permettra de trouver tout ce dont vous avez besoin facilement.

Vous trouvez maintenant, sur un même site, une foule d'informations, notamment les formations offertes par l'AGESSS et ses partenaires, nos publications et nos communiqués et une toute nouvelle boutique en ligne. De plus, chaque section d'établissement possède une page sous l'onglet « Dans votre région ». N'hésitez pas à consulter cette page afin de connaître les noms de membres de votre exécutif local, ainsi que diverses nouvelles ou documents concernant votre région.

Cette nouvelle version du site Web exige un nouveau mot de passe. Si vous n'avez pas reçu un courriel contenant vos informations de connexion, vous trouverez la manière de modifier votre mot de passe en vous rendant sur le site et en cliquant sur « connexion ». Vous aurez besoin de votre numéro de membre et assurez-vous également que l'adresse courriel indiquée à votre dossier est toujours valide.

Pour informations ou bien commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Alain Beauregard, conseiller aux communications, au 450 651-6000 ou 1 800 361-6526, poste 2064. Vous pouvez aussi nous écrire à agesss@agesss.qc.ca.

Bonne navigation!



Colloque 2021 de l'AGESSS

C'est sous le thème de « *L'art de se connecter* » qu'aura lieu le Colloque annuelle de l'AGESSS, le **24 septembre 2021** dans la région de l'Outaouais,

Le réseau de la santé a été aux premières loges de la crise sanitaire due à la pandémie de COVID-19. Stress, surcharge, incertitudes, adaptation... Le temps viendra de mesurer les transformations qui ont eu lieu et leurs impacts sur le travail des gestionnaires, mais pour l'instant, nous vous proposons une pause dans le but de prendre soin de vous et de décrocher.

Le comité organisateur de l'Outaouais, en collaboration avec l'équipe du siège social de l'AGESSS, vous proposera une programmation vitaminée et colorée conçue à cet effet.

Tout au long du colloque, des conférenciers renommés auront pour mission de vous faire réfléchir à la recherche d'équilibre entre votre rôle de gestionnaire et votre vie personnelle. Comment favoriser l'épanouissement personnel et professionnel. Comment peut-on mieux gérer son stress? Peut-on gérer le stress de nos employés?

Quelle forme prendra cette activité? Impossible de le savoir pour le moment, mais soyez assurés que nous vous en tiendrons informés dans les meilleurs délais. D'ici là, nous vous invitons à réserver le 24 septembre 2021 à votre agenda!

CONDITIONS DE TRAVAIL

Vous avez besoin d'une information ou bien d'un conseil concernant vos conditions de travail?

Que vous soyez au Saguenay, à Sherbrooke, à Rimouski, à Mont-Laurier ou Montréal, nous ne sommes qu'à quelques pas ou bien à un coup de fil pour vous accompagner en fonction de votre réalité et de votre situation particulière.

Vous avez besoin d'une information ou d'un conseil concernant vos conditions de travail ou vos politiques locales de gestion? Vous avez besoin d'être représenté par rapport à un litige avec votre employeur? Sachez que les agentes en relations de travail de l'AGESSS vous offrent des services bilingues de qualité, confidentiels, rapides et adaptés à vos besoins.

N'hésitez pas à communiquer avec l'agente désignée pour votre établissement dont vous trouverez le nom et les coordonnées dans la section [Nous joindre](#) de notre site Web.



laPersonnelle

Moins de tracas avec votre assurance de groupe



[En savoir plus](#)

GOVERNANCE

Mise en candidature pour siéger au conseil d'administration

C'est du vendredi 23 avril au vendredi 21 mai 2021 qu'aura lieu l'appel des mises en candidature pour les membres qui souhaitent occuper un poste au conseil d'administration. Selon la *Politique sur les procédures d'élections et de nominations au conseil d'administration*, le comité de gouvernance avise les membres du nombre de postes à pourvoir au conseil d'administration ainsi que de la procédure à suivre.

On se rappelle que la nouvelle gouvernance, adoptée par l'AGESSS lors de l'assemblée générale extraordinaire en janvier 2020, prévoit un conseil d'administration composé de 13 membres :

- huit administrateurs sont élus par l'ensemble des délégués de l'Association;
- un administrateur est nommé par la table des présidents;
- un administrateur est choisi par le CA parmi les membres retraités;
- trois administrateurs sont désignés par le CA.

Vous aimeriez devenir administrateur au sein de votre Association? D'abord, sachez que les administrateurs se rencontrent quatre fois par année. Pendant la pandémie, les réunions du CA se déroulent virtuellement, mais dès que cela sera permis, les rencontres reprendront en présentiel dans les locaux du siège social à Longueuil.

Bulletin de mise en candidature

Votre bulletin de mise en candidature sera composé de votre nom, votre adresse et du poste que vous occupez dans le réseau. Ce bulletin doit être signé par vous et par cinq membres appuyant votre candidature. De plus, vous devrez joindre, à votre bulletin de mise en candidature, une lettre d'intention. Vous devez transmettre votre bulletin de mise en candidature à l'attention du comité de gouvernance au plus tard le 21 mai 2021.

À l'expiration de la période allouée pour la mise en candidature, s'il n'y a pas plus de candidats que de postes à pourvoir, le comité de gouvernance déclarera les candidats élus par acclamation.

S'il y a plus de candidats que de postes à pourvoir, le comité de gouvernance les informera de la tenue d'élections.

Soyez attentif, vous recevrez une infolettre contenant toutes les informations et les documents que vous devrez nous acheminer afin de soumettre votre candidature.

Comment prévenir les infiltrations d'eau du printemps

Enfin, le printemps! Après quelques soubresauts de neige, le soleil est maintenant à l'œuvre pour de bon... ou presque. Comme la pluie s'invite souvent à cette période de l'année, elle favorise aussi les risques d'infiltration d'eau. La Personnelle, l'assureur auto, habitation et entreprise choisi par l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux, vous présente quelques précautions à prendre afin de vérifier que votre maison restera bien étanche ce printemps.

Toiture

Lorsque le temps s'adoucit et que la neige accumulée sur le toit fond, le risque d'infiltration à l'intérieur s'accroît. Profitez du retour des beaux jours pour effectuer une vérification afin de repérer les petits bris et ainsi prévenir d'éventuels dégâts d'eau.

Les bardeaux ondulés ou retroussés sont un signe visuel permettant d'identifier que la fin de vie utile du revêtement de la toiture est atteinte et qu'il faut alors le remplacer.

En présence d'un toit plat à couverture multicouche (asphalte et gravier), veiller à ce que du gravier protège complètement la couche d'asphalte. Le gravier protège les surfaces noires d'une surchauffe et il réfléchit les rayons ultraviolets, ce qui prévient l'endommagement prématuré de la membrane.

Comme l'entretien de votre toiture peut être une opération risquée, faites appel à un professionnel.

Gouttières, descentes pluviales et drains

Pendant l'hiver, le poids de la glace et de la neige peut avoir affaibli vos gouttières et divers débris peuvent les avoir obstruées. Il est donc important de procéder à un entretien printanier. Voici comment :

- Retirer les feuilles mortes qui se sont accumulées dans les gouttières.
- Vérifier la solidité des ancrages.
- Faire couler de l'eau dans la gouttière afin de s'assurer qu'il n'y a pas de fuite et que l'eau s'écoule bien dans le tuyau de descente.
- Installer une rallonge de gouttière pour éloigner l'eau du bâtiment.

Ces précautions vous aideront à passer à la belle saison en évitant les mauvaises surprises. Pour d'autres conseils et trucs pratiques, visitez dès maintenant lapersonnelle.com/blogue.

Pour en savoir plus

1 888 476-8737

lapersonnelle.com/agesss

Trouvez-nous sur les réseaux sociaux





OÙ QUE VOUS SOYEZ, QUEL QUE SOIT LE POSTE OCCUPÉ... L'AGESSS: VOTRE ALLIÉ



Vous accédez à un poste de gestionnaire de niveau d'encadrement supérieur? Vous êtes nommé à un poste de niveau syndicable non syndiqué et vous assumez des fonctions de gestion?



Quelle que soit la situation, sachez que vous pouvez demeurer membre de l'Association et continuer à bénéficier de nos services bilingues de qualité, confidentiels, rapides et adaptés à vos besoins.



Experts chevronnés, les professionnels de l'AGESSS sont à l'écoute de vos besoins et mettent leurs compétences à votre service dans les sphères relatives à vos conditions de travail, de rémunération et d'avantages sociaux.



Pour de l'information, un conseil ou du support, nous sommes présents pour vous!



Pour que la force du nombre nous donne un levier optimal dans les discussions avec l'employeur et pour pouvoir compter sur l'expertise d'une équipe dynamique de professionnels à l'écoute de vos besoins, nous vous invitons à demeurer membre de notre Association.



N'hésitez pas! Communiquez avec nous dès aujourd'hui!



AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

agecss.qc.ca | 450 651-6000 | 1 800 361-6526 | agecss@agecss.qc.ca

 AGESSS |  @agecss_info |  AGESSSvideo